

Délibération n° 2018-274

OBJET : PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	76
Présents	:	56
Présents et représentés	:	67
Votants	:	67

Le mercredi 28 novembre 2018, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 22 novembre 2018, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas

Délibération n° 2018-274

M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Sylvianne	RICHARDEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS

M. Frédéric DURO donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX

Mme. Ouiam HAMMAN donne pouvoir à Mme. Michèle DESCAMPS

Mme. Sandrine GELOT donne pouvoir à M. Rémi BETIN

M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE

Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE donne pouvoir à M. Serge MORONVALLE

M. Bernard LAFFARGUE donne pouvoir à Mme. Sylvianne RICHARDEAU

Délibération n° 2018-274

Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN
 M. Gilles CORDIER donne pouvoir à Mme. Michelle CHENIAUX
 M. Patrick BATOUFFLET donne pouvoir à M. Dominique FONTENAILLE
 M. Patrice GILBON donne pouvoir à M. Christian PAGE

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
Monsieur Jérémy	MARTIN	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Jean HAVEL

Délibération n° 2018-274

**Objet : PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTÉ
PARIS-SACLAY EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Pierre-Alexandre MOURET.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 qui impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de rédiger chaque année un rapport sur leur situation en matière de développement durable ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté Paris-Saclay ;

VU le rapport 2018 de la Communauté Paris-Saclay sur sa situation en matière de développement durable ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission n°3 « Développement durable, Transition énergétique, Hydraulique, Agriculture, Protection de l'environnement » du 13 novembre 2018 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. PREND acte de la présentation du rapport 2018 de la Communauté Paris-Saclay sur sa situation en matière de développement durable.

Fait et délibéré le mercredi 28 novembre 2018

Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



Délibération n° 2018-274

ADOPTÉE par (67 VOIX)

67 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Sonia DAHOU, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, Mme. Hella KRIBI-ROMDHANE, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, Mme. Chrystel LEOBEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232091-200056232-20181128-lmc124716-DE-1-1

Date AR Préfecture :

03/12/18

- Affichée / Publiée le 5 décembre 2018

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**Rapport sur la situation
en matière de développement durable
de la Communauté Paris-Saclay**

Année 2018

Septembre 2018

SOMMAIRE

Editorial	7
Eléments de contexte	8
• Les obligations réglementaires du Développement durable	8
• La démarche de Développement durable de la Communauté Paris-Saclay	8
A. <u>La stratégie et les actions de la collectivité en matière de Développement durable sur le territoire communautaire</u>	9
I. <u>La lutte contre le changement climatique – impacts et bilans des politiques publiques</u>	9
1. Le climat et l'énergie	
• <i>Adoption du plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)</i>	
• <i>Conduite d'un programme d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés</i>	
• <i>Subvention et convention avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne</i>	
• <i>Soutien de l'éco-pôle de Marcoussis</i>	
• <i>Convention de financement pour le contrat d'objectif territorial énergie Climat (COTEC) avec l'ADEME</i>	
2. L'éco-mobilité	10
• <i>Expérimentation d'un système de vélos et voitures électriques partagés, déclinaison d'une ambition régionale affichée</i>	
• <i>Participation à la Semaine européenne de la Mobilité du 17 au 22 septembre 2018</i>	
3. L'aménagement du territoire	10
• <i>Sensibilisation des services Urbanisme des communes à la prise en compte de l'énergie dans l'urbanisme</i>	
• <i>Réflexions autour d'une première version de l'observatoire du logement et du foncier</i>	
4. L'économie circulaire	10
• <i>Adoption d'une feuille de route</i>	
• <i>Subvention à la Recyclerie sportive</i>	
II. <u>La cohésion sociale et la solidarité sur le territoire et entre les territoires – impacts et bilans des politiques publiques</u>	11
1. L'habitat	11
• <i>Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH)</i>	

<ul style="list-style-type: none"> • <i>Subvention à l'ADIL 91 afin de promouvoir l'accès au droit et mise en œuvre de permanences spécifiques de l'ADIL 91 sur le territoire</i> • <i>Forum Départemental de l'Habitat, les 12 et 13 octobre 2018</i> • <i>ALECOE : Sensibilisation à la lutte contre la précarité énergétique</i> • <i>ALECOE : Information et accompagnement des copropriétés dans leurs travaux de rénovation énergétique</i> 	
2. L'accompagnement des publics fragiles	12
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Adhésion à l'association ATOUT PLIE NORD-OUEST 91</i> • <i>Adhésion à la Mission Locale des Ulis, Vitacité, du Val d'Orge, des Trois Vallées</i> • <i>Subvention et convention avec l'association Ecole de la Deuxième Chance en Essonne (E2C)</i> • <i>Subvention à l'Association Etudes et Chantiers Ile-de-France pour la mise en place du chantier d'insertion de la Batterie de la Pointe à Palaiseau</i> 	
3. La politique de la ville	12
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Renouveau de l'adhésion au Centre de Ressources Politique de la ville en Essonne</i> • <i>Attribution de subventions à des associations dans le cadre des contrats de ville</i> 	
4. Soutien à l'économie sociale et solidaire	13
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Gestion des Maisons Intercommunales de l'Emploi (MIE) de Chilly-Mazarin, Longjumeau, Les Ulis et Massy</i> • <i>Exploitation du site Local'Emploi</i> 	
III. <u>L'attractivité du territoire et l'épanouissement des habitants – impacts et bilans des politiques publiques</u>	13
1. La sensibilisation au Développement durable	13
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Randos durables 2018</i> • <i>Programme pédagogique LPO</i> • <i>Subvention et convention avec l'association des Amis de la Ferme du Bel Air</i> 	
2. La Maison de la Justice et du Droit	14
3. La santé sur le territoire	14
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Portage de repas à domicile</i> • <i>Etude démographie médicale santé de proximité</i> 	
4. Le réseau très haut débit	15
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Renouveau de l'adhésion à l'association Open Data France pour l'année 2018</i> 	
5. Le tourisme	15
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Attribution d'une subvention et convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme Paris-Saclay</i> 	

6. Le sport	15
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Gestion de la Piscine La Vague</i> • <i>Organisation du Tour Paris-Saclay</i> 	
7. La culture	15
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Accès à la culture pour la population</i> • <i>Organisation des évènements communautaires</i> 	
8. Les transports	16
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Adoption du Schéma de Transports de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay</i> • <i>Développement et amélioration de l'offre sur le réseau de bus</i> • <i>Réseau des navettes de la Communauté Paris-Saclay dans le cadre des Services Réguliers Locaux</i> 	
9. Aires d'accueil des gens du voyage	17
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Participation à l'élaboration du prochain Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage</i> 	
10. Développement économique	17
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement des parcs d'activités et création d'emplois</i> • <i>Le 30 à Massy</i> • <i>Le Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI)</i> • <i>Le Marché International des Professionnels d'Immobilier (MIPIM)</i> • <i>Techinnov</i> • <i>Paris-Saclay Invest</i> • <i>Drim'In Paris-Saclay</i> 	
11. Voiries et circulations douces	19
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Schéma directeur des circulations douces</i> • <i>Stationnements vélos sécurisés de type VELIGO</i> • <i>Réalisation d'aménagements cyclables</i> • <i>Convention de partenariat pour l'organisation d'ateliers vélos sur le territoire et attribution d'une subvention à l'association Ressourcerie la collective</i> • <i>Adhésion au club des villes et territoires cyclables</i> • <i>Inscription du périmètre de la Communauté d'agglomération dans le projet de dispositif de location longue durée de vélos à assistance électriques mis en place par Ile-de-France Mobilités</i> 	
IV. <u>La préservation des milieux, de la biodiversité et des ressources – impacts et bilans des politiques publiques</u>	19
1. Les déchets	19
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Marché de collecte séparative sur les communes de Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson et Wissous</i> 	

2. La biodiversité	19
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Valorisation des actions de biodiversité en ville</i> • <i>Soutien à la création d'un observatoire ornithologique</i> • <i>Subvention à l'Agence régionale la Biodiversité Ile-de-France</i> • <i>Adhésion au CAUE de l'Essonne</i> 	
3. La qualité de l'air et la lutte contre l'exposition au bruit	20
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le diagnostic croisé AIR et BRUIT du territoire de Paris-Saclay</i> • <i>Les mesures complémentaires AIR et BRUIT</i> • <i>Une enquête d'évaluation des nuisances sonores</i> • <i>Participation aux différentes instances de concertation locale</i> • <i>Participation à la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'Ile-de-France</i> 	
4. L'eau et les espaces naturels	21
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)</i> 	
5. Le développement de pratiques agricoles responsables et la prise en compte de la dimension paysagère du territoire	21
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le soutien à l'installation et à la diversification des activités agricoles</i> • <i>Le projet alimentaire territorial</i> • <i>Soutien aux associations de soutien et de promotion de l'agriculture locale</i> • <i>Soutien aux Jardins de Cocagne du territoire</i> • <i>Soutien aux projets d'agriculture urbaine</i> • <i>Les protections foncières</i> • <i>Soutien au projet de "La Fabrique du Lieu" sur les franges paysagères</i> • <i>Living Lab</i> 	
<u>B. La collectivité exemplaire et responsable</u>	23
1. Les ressources humaines et le développement de l'emploi	23
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Comité National d'Action Sociale</i> • <i>Télétravail</i> • <i>Titres restaurants</i> • <i>Distribution de chèques cadeau</i> • <i>Prise en charge partielle des frais de transports en commun</i> • <i>Instauration d'une indemnité kilométrique vélo</i> • <i>Démarche de co-construction pour l'amélioration du fonctionnement interne</i> • <i>Charte d'accompagnement des agents de la Communauté Paris-Saclay</i> • <i>Présentation du rapport sur l'égalité femmes-hommes</i> • <i>Signature de l'accord de règlement des cotisations des agents de la Communauté d'agglomération à la mutuelle générale santé (MGS)</i> • <i>Accueil des volontaires en Service Civique dans les services communautaires</i> 	

2. La communication interne et la convivialité	24
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soirée Vœux du personnel</i> • <i>Amicale du personnel</i> • <i>Livraison de paniers légumes bio</i> 	
3. La commande publique	24
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Incitation à la dématérialisation</i> • <i>Dématérialisation du contrôle de légalité</i> • <i>Critère d'attribution ou condition d'exécution</i> 	
4. Le Secrétariat général	24
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dématérialisation des Conseils communautaires et Bureaux communautaires</i> 	
5. La gestion durable du patrimoine de la collectivité	25
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Véhicules</i> • <i>L'éclairage public</i> • <i>Un diagnostic énergétique du patrimoine de la Communauté Paris-Saclay</i> • <i>Marché relatif aux travaux d'entretien, de création des espaces verts et d'entretien du patrimoine arboricole sur le territoire</i> 	
6. Les finances publiques	25
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La dématérialisation des factures</i> 	
<u>C. La mise en application des principes de développement durable</u>	26
1. L'organisation du pilotage des politiques publiques et des actions internes	26
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La Commission 3 « Développement durable / Transition énergétique / Hydraulique / Agriculture / Protection de l'environnement »</i> • <i>Groupe des Référents Développement durable</i> 	
2. La participation de la société civile et des agents à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques	26
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le Conseil de développement</i> 	
3. L'approche transversale	26
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Service Transport et Mobilités</i> • <i>Service Habitat</i> • <i>Service Développement numérique et SIG</i> • <i>Service Agriculture et Paysage</i> 	
Conclusion	27

Editorial

La Communauté Paris-Saclay est un territoire privilégié doté d'un rayonnement régional et national par la création de l'Opération d'Intérêt National et la mise en oeuvre du projet de cluster. Pôle national majeur d'activités industrielles et 2^{ème} pôle de recherche après Paris, il constitue l'un des principaux moteurs de la compétitivité du Grand Paris.

Sa qualité de vie liée à la grande proportion d'espaces naturels et agricoles, mais aussi à l'action publique, attire un nombre croissant de nouveaux habitants. L'enjeu est bien de mettre le développement durable au cœur de cette dynamique de projet dans une vision de long terme.

À travers son Rapport annuel de développement durable, la Communauté Paris-Saclay souhaite faire connaître les actions menées en 2018 dans le fonctionnement interne de son administration et sur l'ensemble de son territoire.

Pierre-Alexandre Mouret
Vice-Président en charge du Développement durable

Eléments de contexte

• Les obligations réglementaires du Développement durable

Au début du 21^{ème} siècle, quelques collectivités territoriales pionnières en matière de développement durable ont rédigé un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux définissant les cinq finalités que doivent poursuivre de manière concomitante les politiques publiques, sur la base de textes internationaux relatifs au développement durable portés par les Nations Unies, les États ou les pouvoirs locaux :

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère.
- Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources.
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains.
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.
- Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Suite aux travaux du Grenelle sur l'environnement, l'article L.110-1 du code de l'environnement a été modifié en précisant que le développement durable poursuit concomitamment et de façon cohérente ces cinq finalités moteurs de la gouvernance territoriale.

La France a renforcé son engagement dans le développement durable par la révision de la Constitution, avec la Charte de l'environnement, et de façon opérationnelle par la promulgation des lois Grenelle et l'adoption d'une stratégie nationale de développement durable. Le code général des collectivités territoriales a été modifié en insérant les articles L. 2311-1-1, L. 3311-2, L. 4310-1 et en complétant l'article L. 4425-7. C'est dans ce cadre que le décret d'application (décret n° 2011-687 du 17 juin 2011) de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (article 255) portant engagement national pour l'environnement rend désormais obligatoire la rédaction d'un Rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Cette obligation réglementaire met au centre des débats entre élus le cheminement vers la durabilité de l'action publique de la collectivité territoriale. Ce support au dialogue est donc un exercice où la collectivité territoriale, ses élus, ses services et toutes les personnes associées à sa rédaction peuvent faire preuve d'innovation et de créativité pour exposer les interactions entre actions, politiques et programmes et leurs effets sur les cinq finalités du développement durable. Ce rapport permet d'établir un état des lieux complet des actions engagées en matière de développement durable. Il peut donc être l'occasion de réaliser un diagnostic développement durable du territoire.

• La démarche de Développement durable de la Communauté Paris-Saclay

La rédaction du Rapport sur la situation en matière de développement durable 2018 permet à la Communauté Paris-Saclay de mettre en avant sa contribution aux défis mondiaux liés au changement climatique et au creusement des inégalités, ainsi que sa participation aux engagements pris aux échelles nationales et européennes.

A. La stratégie et les actions de la collectivité en matière de Développement durable sur le territoire communautaire

I. La lutte contre le changement climatique – impacts et bilans des politiques publiques

La Communauté Paris Saclay est le maillon fondamental pour atteindre les ambitions portées par la loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte. Elle est l'autorité organisatrice de l'énergie et les élus se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui déclinera dans ses compétences propres, une véritable politique climatique et énergétique locale sur son territoire.

1. Le climat et l'énergie

• Adoption du plan d'actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La Communauté Paris-Saclay a lancé l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial le 9 novembre 2017 en présence des partenaires socio-économiques et des élus du territoire. Compte-tenu de la nécessité d'impliquer largement entreprises, associations, salariés et citoyens du territoire pour relever le défi du changement climatique et mettre en oeuvre la transition énergétique sur le territoire, l'élaboration du PCAET a été menée dans une démarche participative qui associe les acteurs socioéconomiques, les communes, la société civile et les populations. Cette démarche de co-construction a rassemblé près de 400 participants autour de :

- Deux séminaires réservés à tous les élus du territoire. Ils ont eu pour objectif de définir les axes stratégiques, les priorités et les grands objectifs du PCAET pour alimenter le volet Stratégie du PCAET
- 12 ateliers rassemblant élus, partenaires (associations, entreprises, institutions,...) et habitants pour proposer et définir des actions et projets concrets pour le PCAET, organisés dans 12 communes du territoire
- Un évènement de restitution des travaux à l'ensemble des participants et personnes intéressées le 31 mai 2018 à Longjumeau

Le Plan d'action du PCAET a été adopté en Conseil communautaire le 27 juin 2018.

• Conduite d'un programme d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté Paris-Saclay est un dispositif d'accompagnement et de soutien à la rénovation des logements du parc privé notamment pour des projets de rénovation énergétique.

• Subvention et convention avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne

Créée en 2011, l'ALEC Ouest Essonne est une association conduisant des missions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des particuliers, professionnels ou collectivités dans une démarche de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables et de l'éco-construction. Pour l'année 2018, la Communauté Paris-Saclay est liée à l'ALECOE par une convention de partenariat avec l'association.

• Soutien de l'éco-pôle de Marcoussis

Aux côtés de la commune de Marcoussis et du SIGEIF, la Communauté Paris-Saclay soutient le projet de ferme photovoltaïque visant à réaliser une plateforme solaire d'une puissance de 17 mégawatts-crête (MWc). Elle serait implantée sur un terrain de 50 ha appartenant à la commune. Une étude de faisabilité pour une ferme ovine permettant la valorisation des espaces en herbe sous les panneaux est également en cours, dans le cadre de la convention d'objectifs et de partenariat entre la CPS et la couveuse d'activités « Les Champs des possibles ».

- **Convention de financement pour le contrat d'objectif territorial énergie Climat (COTEC) avec l'ADEME**
La Communauté Paris-Saclay a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ADEME en 2017. Elle bénéficie d'un accompagnement technique et financier dans l'élaboration et la mise en oeuvre du plan climat air énergie territorial (PCAET), grâce à une convention de financement avec l'ADEME.

2. L'éco-mobilité

- **Expérimentation d'un système de vélos et voitures électriques partagés, déclinaison d'une ambition régionale affichée**

La Communauté Paris-Saclay initie depuis 2017 le développement de la mobilité électrique sur le territoire afin de lutter contre la pollution de l'air et le changement climatique. Elle exerce des compétences voirie et transport sur un bassin de vie propice à l'expérimentation et au développement de nouveaux comportements de déplacements. En 2018, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera mandatée pour accompagner la Communauté d'agglomération dans le déploiement d'un service de location de vélos électriques en partenariat avec l'EPAPS, l'Université Paris-Saclay, New-Uni et cofinancée par la Région. Ce projet, retenu à la première étape de l'appel à projet régional en faveur du vélo du quotidien vise à mettre en service, d'ici la fin de l'année 2019, une flotte de VAE en libre-service (objectif 500-1000 vélos).

- **Participation à la Semaine européenne de la Mobilité du 17 au 22 septembre 2018**

La collectivité et les opérateurs de transport du territoire rencontrent les usagers pour échanger autour des questions de mobilités et présenter les solutions de mobilité alternatives et les projets du territoire en matière de déplacements : bus et navettes, covoiturage, vélo, coworking...

En 2018, l'accent a été mis sur les mobilités douces avec :

- 2 braderies vélos organisées à Centrale-Supélec et l'Université Paris-Sud (>70 vélos vendus)
- 3 ateliers entretien et réparation
- 1 carto-partie présentant les outils numériques de recherche d'itinéraires et de contribution sur OpenStreetMap

Par ailleurs, un événement multi-partenarial a été organisé dans le cadre du projet Move In Saclay.

3. L'aménagement du territoire

- **Sensibilisation des services Urbanisme des communes à la prise en compte de l'énergie dans l'urbanisme**

Dans le cadre du partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie Ouest-Essonnes, des permanences communes Urbanisme / Rénovation énergétique sont mises en place dans certaines communes de l'agglomération pour conseiller les habitants ayant un projet de construction ou de rénovation sur les règles d'urbanisme et sur l'énergie. Cette expérimentation a été déployée en 2018 avec les communes qui le souhaitent.

- **Réflexions autour d'une première version de l'observatoire du logement et du foncier**

L'objectif de la création de cet outil est de suivre et analyser les tendances notamment de consommation des terrains naturels. L'observatoire est une aide à la décision aux élus du territoire pour la mise en oeuvre des politiques publiques.

4. L'économie circulaire

- **Adoption d'une feuille de route**

La feuille de route pour une économie circulaire qui constitue l'un des 8 volets du PCAET adopté par le Conseil communautaire le 27 juin 2018. Les objectifs opérationnels sont :

- / Mobiliser le territoire pour accélérer la transition vers une économie circulaire
- / Déployer l'économie circulaire dans le secteur de l'aménagement et du BTP
- / Organiser une boucle organique sur le territoire
- / Sensibiliser et outiller les habitants pour une consommation responsable

- **Subvention à la Recyclerie sportive**

La Recyclerie sportive est une ressourcerie spécialisée dans le domaine du sport et impliquée localement dans l'économie circulaire. Cette structure associative a été retenue dans le cadre d'un appel à projet de la SNCF visant à créer de nouveaux services en gare. La Communauté Paris-Saclay co-finance l'association pour la conduite d'un projet de création d'une ressourcerie et de différents espaces partagés (repaircafé, coworking, boutique) dans les locaux de l'ancienne gare RER C de Massy-Palaiseau.

- **Stationnements vélos sécurisés de type VELIGO**

La Communauté Paris-Saclay va aménager des espaces de stationnement vélo en gare (Gif, Bures, Orsay Ville, Le Guichet et Lozère) et sollicite des subventions auprès d'Ile-de-France Mobilités pour la création et l'exploitation de ces stationnements vélos sécurisés de type VELIGO.

Les gares de Massy-Palaiseau et Chilly-Mazarin pourraient également être concernées dans un 2ème temps.

II. La cohésion sociale et la solidarité sur le territoire et entre les territoires – impacts et bilans des politiques publiques

1. L'habitat

- **Projet de Programme Local de l'Habitat (PLH)**

Par délibération du 16 mars 2016, le Conseil communautaire a lancé l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018-2023 sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay. Un programme d'actions comprenant les fiches actions et monographies communales, validé par le comité de pilotage du 8 janvier 2018.

- **Subvention à l'ADIL 91 afin de promouvoir l'accès au droit et mise en œuvre de permanences spécifiques de l'ADIL 91 sur le territoire**

La Communauté Paris-Saclay signe une convention de partenariat et de mise en œuvre de permanences avec l'ADIL de l'Essonne (Agence Départementale d'Information sur le Logement) en vue d'offrir aux habitants du territoire un conseil personnalisé juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives au logement et à l'urbanisme.

- **Forum Départemental de l'Habitat, les 12 et 13 octobre 2018**

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ouest Essonne participe au Forum Départemental de l'Habitat, les 12 et 13 octobre 2018 à la Maison départementale de l'Habitat à Evry.

- **ALECOE : Sensibilisation à la lutte contre la précarité énergétique**

Dans le cadre de la convention signée avec la Communauté Paris-Saclay en 2018, l'ALEC Ouest Essonne s'engage à mener un travail de repérage de situations particulières sur le champ de la précarité énergétique en lien avec SOLIHA dans le cadre de la mise en œuvre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

- **ALECOE : Information et accompagnement des copropriétés dans leurs travaux de rénovation énergétique**

Dans le cadre de la convention signée avec la Communauté Paris-Saclay en 2018, l'ALEC Ouest Essonne s'engage à apporter un soutien aux conseils syndicaux des copropriétés dans leur démarche de projet de rénovation énergétique : aide à l'élaboration d'un cahier des charges, aide à la décision en phase audit jusqu'aux travaux de rénovation. L'ALEC Ouest Essonne bénéficie dans le cadre d'un partenariat avec la plateforme essonnienne de la rénovation énergétique «Rénover Malin» de l'outil web coach copro®, dont elle assure la promotion et l'animation auprès des copropriétaires bénévoles.

2. L'accompagnement des publics fragiles

- **Adhésion à l'association ATOUT PLIE NORD-OUEST 91**

La Communauté Paris-Saclay est un acteur majeur de la politique publique en faveur de l'emploi et de l'insertion. Il est important pour le public adulte demandeur d'emploi en difficulté de disposer d'outils d'insertion et d'emploi. Le portage du Plan Local Pour l'Insertion et l'Emploi dont le territoire d'intervention couvre notamment les communes membres de la Communauté Paris-Saclay est confié à l'association Atout PLIE Nord-Ouest 91. Aussi, l'Agglomération renouvelle son adhésion à l'association pour l'année 2018.

- **Adhésion à la Mission Locale des Ulis, Vitacité, du Val d'Orge, des Trois Vallées**

Les Missions Locales interviennent dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté... Elles accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés pour résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle. En 2018, la Communauté Paris-Saclay adhère à ces Missions locales dans le cadre de sa politique publique en faveur de l'emploi et de l'insertion.

- **Subvention et convention avec l'association Ecole de la Deuxième Chance en Essonne (E2C)**

La Communauté d'agglomération s'engage pour que le jeune public du territoire dispose d'outils visant à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Aussi, en 2018, elle signe une convention pour subvention avec l'association Ecole de la 2^{ème} chance en Essonne.

- **Subvention à l'Association Etudes et Chantiers Ile-de-France pour la mise en place du chantier d'insertion de la Batterie de la Pointe à Palaiseau**

En 2018, une convention est signée avec l'association Etudes et Chantiers Ile-de-France pour la mise œuvre du chantier d'insertion Espaces Verts et Patrimoine de la Batterie de la Pointe à Palaiseau. Ces travaux permettent d'arrêter le processus de dégradation et de redonner aux bâtiments une grande part de leur aspect d'origine tout en offrant au public bénéficiaire des outils adaptés de mise en situation professionnelle.

3. La politique de la ville

La politique de la ville est une compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération (élaboration du diagnostic, définition des orientations, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et social ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'action). La Communauté d'agglomération est garante du pilotage stratégique et de la cohérence globale des actions sur l'ensemble du territoire, tandis que les communes concernées sont chargées de la mise en œuvre opérationnelle et de la proximité.

- **Renouvellement de l'adhésion au Centre de Ressources Politique de la ville en Essonne**

La Communauté Paris-Saclay souhaite pouvoir bénéficier d'actions spécifiques de formation et de qualification, acquérir des connaissances et maîtriser les méthodes et les outils opérationnels dans les champs de compétences liés à la Politique de la ville. Aussi, elle a renouvelé son adhésion au Centre de Ressources Politique de la ville en Essonne pour l'année 2018.

- **Attribution de subventions à des associations dans le cadre des contrats de ville**

L'enjeu de la Communauté Paris-Saclay est de garantir sur l'ensemble du territoire communautaire une cohésion sociale et territoriale et de veiller à renforcer les moyens accordés aux quartiers où se concentrent les difficultés sociales et économiques. Les associations opérateurs de la Politique de la ville telles que ADIE, AISH, APASO, APMV Centre social, ASTI Les Ulis, Bleu Soleil, Club Omnisport des Ulis, Compagnie Cinq Fois Cinq, Créé ton avenir, Essonne Active, Hercule Insertion, Intermèdes Robinson, la Parole du Corps, Les Petits Débrouillards, Nouvelles voies, Opéra de Massy, Planète Sciences, Recyclerie sportive et Soif de Bitume ont bénéficié en 2018 de financements de l'agglomération dans le cadre de leur contribution aux politiques locales de cohésion sociale.

4. Soutien à l'économie sociale et solidaire

- **Gestion des Maisons Intercommunales de l'Emploi (MIE) de Chilly-Mazarin, Longjumeau, Les Ulis et Massy**

Les Maisons Intercommunales de l'Emploi (MIE) offrent un service complémentaire à celui fourni par Pôle emploi. Situées à Chilly-Mazarin, Longjumeau, Les Ulis et Massy, les MIE accueillent les habitants en recherche d'emploi et proposent un ensemble de ressources pour aider les demandeurs d'emploi dans leurs démarches : ordinateurs connectés à Internet, photocopieurs, accès aux offres d'emploi du territoire, etc.

- **Exploitation du site Local'Emploi**

Localemploi.fr offre un accès simple, rapide et gratuit aux offres d'emploi proposées sur le territoire de la Communauté Paris-Saclay, avec la possibilité d'élargir la recherche aux bassins d'emploi voisins : aéroport d'Orly, Vélizy, Bièvres, Pays de Limours... Le site recense les offres d'emploi, mais également les offres de stage, de formation et les contrats en alternance. Les recruteurs peuvent également y déposer leurs offres en ligne, gratuitement et en quelques clics.

III. L'attractivité du territoire et l'épanouissement des habitants – impacts et bilans des politiques publiques

1. La sensibilisation au Développement durable

- **Randos durables 2018**

Les Randos durables constituent l'événement annuel de la Communauté Paris-Saclay en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable. La 8^{ème} édition s'est déroulée du 3 au 11 avril 2018 :

- sur l'ensemble du territoire pour les randonnées
- sur le Sentier d'Interprétation Agricole de Saclay pour les visites des Scolaires
- à la Ferme de Viltain pour les ateliers pédagogiques

Cette manifestation a été labellisée éco-responsable par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

- **Randonnées et Visites découverte sur le territoire**

- 16 communes participantes
- 52 randonnées et visites découverte
- ↳ 1 500 randonneurs

- **Le Village des animations dédiées à la sensibilisation à l'environnement pour Petits et Grands**

- Lieu : Ferme de Viltain
- Date : Samedi 7 avril 2018 de 14h à 18h / Dimanche 8 avril 2018 de 10h à 18h

- Thème : « **Connaitre l'environnement où l'on vit et apprendre à le préserver** »

- 16 ateliers pédagogiques
- Balades en poneys
- Spectacle
- Librairie éphémère
- Exposition : « Nature en ville »
- Contes sur la biodiversité
- Dédicaces et Rencontres d'auteurs à la Librairie éphémère

↳ Nombre d'entrées au Village sur le Samedi et le Dimanche = 6 000 personnes

↳ Spectacle « Chaud Devant ! » = 500 spectateurs

- **Visites SIA avec les scolaires**

738 élèves, 25 classes, 7 matinées, 8 communes concernées

- **Programme pédagogique LPO**

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté Paris-Saclay et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), 66 classes des écoles des communes du territoire de la Communauté Paris-Saclay bénéficient du programme pédagogique « Découvrons et accueillons la biodiversité à l'école » sur l'année scolaire 2017-2018. Les enseignants et leurs élèves de cycle 3 sont invités à réaliser un inventaire de la biodiversité au sein de leur école pour aboutir à des réalisations concrètes d'aménagements favorables à la nature de proximité. Cette action est reconduite sur l'année 2018-2019 sur le même schéma pédagogique.

- **Subvention et convention avec l'association des Amis de la Ferme du Bel Air**

L'Association des Amis de la Ferme pédagogique du Bel Air située à Villiers-le-Bâcle est soutenue par l'Agglomération au titre de son action en faveur de l'éducation à l'environnement. Par ses approches variées, elle vise à initier à l'économie agricole, appréhender les relations ville-campagne et contribuer au développement local.

2. La Maison de la Justice et du Droit

Service de la Communauté Paris-Saclay, les professionnels de la Maison de Justice et du Droit (avocat, notaire, greffier) accueillent la population du territoire gratuitement pour les conseiller en cas de litiges.

3. La santé sur le territoire

- **Etude démographie médicale santé de proximité**

La réalisation d'une étude sur la planification territoriale de l'offre de soins de proximité est une action inscrite dans le Projet de territoire de la Communauté Paris-Saclay. La phase de consultation des professionnels de santé et des élus s'est déroulée en 2018.

- **Portage de repas à domicile**

Ce dispositif permet la prise en charge financière par l'Agglomération de l'ensemble des frais liés à la prestation supportés par les communes ou les CCAS : repas, portage, inscription et suivi des bénéficiaires, facturation aux usagers, frais de personnel. Son objectif principal est de contribuer à réduire l'isolement pendant des périodes généralement « non couvertes » par les services publics (les week-ends et jours fériés). Aujourd'hui, 8 communes sont concernées par le dispositif (Chilly-Mazarin, Épinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Marcoussis, Saulx-les-Chartreux, Champlan, Linas et Villebon-sur-Yvette). 13 500 repas sont distribués à 120 personnes.

4. Le réseau très haut débit

- **Renouvellement de l'adhésion à l'association Open Data France pour l'année 2018**

La Communauté Paris-Saclay adhère en 2018 à cette association ayant pour objectifs de regrouper et de soutenir les collectivités territoriales françaises dans leur démarche d'ouverture de leurs données. OpenDataFrance favorise également les démarches entreprises pour la promotion de l'opendata.

5. Le tourisme

- **Attribution d'une subvention et convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme Paris-Saclay**

La Communauté Paris-Saclay est compétente en matière de promotion du tourisme. Elle a acté la création d'un office de tourisme fin 2017 chargé de mettre en oeuvre la stratégie communautaire du tourisme. Une subvention de fonctionnement a été attribuée à ce dernier pour l'exercice 2018.

6. Le sport

- **Gestion de la Piscine La Vague**

Situé au cœur du quartier Camille Claudel à Palaiseau, le centre aquatique intercommunal La Vague ambitionne de répondre aux besoins de tous : groupes scolaires et étudiants, associations sportives mais également grand public (familles, sportifs débutants et confirmés, amateurs de détente et de bien-être...). S'inscrivant dans une démarche de développement durable et répondant aux critères de Haute Qualité Environnementale (HQE), l'équipement reflète les engagements de la Communauté Paris-Saclay en matière d'environnement et de développement durable.

- **Organisation du Tour Paris-Saclay**

Le 10 juin 2018, le Tour Paris-Saclay a proposé 4 boucles pour «vttistes». Cet événement est organisé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en partenariat avec l'OCGIF VTT et a obtenu le label éco-responsable du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse. Ses parcours balisés offrent une belle occasion d'apprécier le relief, les paysages, et la richesse de notre patrimoine.

7. La culture

- **Accès à la culture pour la population**

La Communauté Paris-Saclay est compétente en matière de lecture publique et d'enseignement artistique. A ce titre, elle gère 15 Médiathèques réparties sur 10 communes et 7 Conservatoires (dont 1 Conservatoire à Rayonnement Départemental et 2 Conservatoires à Rayonnement Intercommunal). Deux nouveaux bâtiments ont été inaugurés en 2018 : le CRI de Verrières-le-Buisson et le CRD Paris-Saclay.

- **Organisation des événements communautaires**

Encore les beaux jours

Organisée lors des Journées du patrimoine, les 15 et 16 septembre 2018, la programmation de l'événement « Encore les beaux jours » est confiée à Animakt, association basée à Saulx-les-Chartreux, référence dans le domaine des arts de la rue sur le territoire essonnien. L'idée est de faire découvrir grâce à ce festival non seulement notre patrimoine mais aussi des endroits insolites. 9 villes de l'Agglomération (La Ville-du-Bois, Orsay, Villejust, Epinay-sur-Orge, Longjumeau, Chilly-Mazarin, Gometz-le-Chatel, Saclay, Ballainvilliers) ont accueilli les propositions artistiques pour poser un regard, tantôt poétique, tantôt drôle mais toujours décalé.

Les concerts inattendus du Nouvel An

Trois concerts de musique classique ont été proposés le 1^{er} janvier 2018 à Massy, Longjumeau et les Ulis. L'accès des concerts est libre et gratuit. 1800 spectateurs ont pu y assister en 2018.

SPaCe

Cet événement culturel fixé du 15 novembre 2018 au 15 février 2019 pour sa 1^{ère} édition vise à favoriser les rencontres entre les publics et la création contemporaine s'inscrivant dans le champ des arts de l'espace. En 2018, 8 villes participent à l'événement. 9 artistes installent leurs œuvres dans l'espace public.

MAPS (Musiques Actuelles Paris-Saclay)

Afin de soutenir et promouvoir la scène émergente et les talents locaux, la Communauté Paris-Saclay a organisé son premier Tremplin de musiques actuelles à l'automne 2017 au cours duquel 12 groupes sélectionnés se sont produits sur scène. Les quatre meilleurs groupes ont bénéficié d'un accompagnement musical et scénique professionnel. Ils se sont produits à nouveau le 2 juin 2018. Quatre prix leur ont été remis à l'issue de ce grand concert : jouer sur la grande scène lors du festival Aoutside 2018, enregistrer un album en studio, recevoir une vidéo mixée et montée de leur prestation live ou cinquante t-shirt sérigraphiés avec leur visuel.

Vents d'automne

Il s'agit d'un événement organisé par le Réseau des Conservatoires Paris-Saclay qui a réuni plus de 150 musiciens sur la scène Boris Vian aux Ulis le 18 novembre 2018. Avec une dominante d'instruments à vent, mais aussi des percussions, des accordéons... Vents d'automne a pour objectif de réunir des talents de tous âges et de tous horizons pour un concert exceptionnel.

Fête de la Science

La Fête de la science s'est déroulée du 6 au 14 octobre 2018. Le programme de la Communauté d'agglomération recense les actions organisées par les communes et les établissements scientifiques du territoire durant tout le mois d'octobre.

Le Prix du livre scientifique

Organisé par le réseau des médiathèques Paris-Saclay et la participation de plusieurs médiathèques non transférées du territoire, il a pour but de récompenser les meilleurs ouvrages de vulgarisation scientifique par le vote du public. Six ouvrages sont en compétition en 2018 : 3 dans la catégorie « Adultes », 3 dans la catégorie « Jeunesse », sur le thème « l'eau ». La remise des prix a eu lieu le 13 octobre à Palaiseau dans le cadre de la Fête de la Science.

8. Les transports

• Adoption du Schéma de Transports de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay

La Communauté Paris-Saclay s'est engagée en 2017 dans l'élaboration d'un Schéma de Transports, donnant une vision complète et fine du territoire et ses enjeux, complété par une étude du réseau des navettes locales. L'objectif est d'avoir une stratégie à court, moyen, long terme des besoins de mobilités sur la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, et de favoriser les nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage, véhicules autonomes) et les liaisons douces (vélos). Le Schéma de transport a été adopté en Conseil communautaire le 27 juin 2018.

• Développement et amélioration de l'offre sur le réseau de bus

Dans le cadre de sa compétence organisation des transports, 33 des 74 lignes du réseau sont cogérées par la Communauté Paris-Saclay dans le cadre de conventions passées avec Île-de-France Mobilités. L'Agglomération cofinance le fonctionnement du réseau de bus de proximité à hauteur de 3 millions

d'euros (soit environ 10 % du coût du réseau). L'optimisation de l'offre bus locale permet de réaffecter une desserte sous-utilisée d'une ligne à un secteur plus densément peuplé, sans augmentation des moyens (véhicules, personnel). C'est le travail qui a été mené avec les partenaires et mis en place en septembre 2018 sur les lignes 5 et 91.02. Les itinéraires et niveaux d'offre ont été adaptés, afin de mieux satisfaire aux besoins (rabattement vers les gares RER, desserte de la zone d'activités de Courtabœuf...).

- **Réseau des navettes communautaires**

Dans le cadre d'une délégation de compétence « Services Réguliers Locaux » (SRL) de la part d'IDFM, un service de navettes gratuites est déployé sur les communes de l'est de l'Agglomération. Baptisé Les Navettes de l'agglomération, ce service complète les dessertes en bus dans certains quartiers mal pourvus. Les habitants peuvent ainsi rejoindre les gares et les autres lieux attractifs de leur commune. Ces navettes gratuites peuvent accueillir pour certaines jusqu'à 27 personnes (en fonction des trajets) et offrent un accès aux personnes en fauteuil roulant grâce à une rampe intégrée. Ce service est disponible sur 9 communes de l'Agglomération : Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, la Ville du Bois, Longjumeau, Massy, Villebon-sur-Yvette, Villejust et également à Morangis (collège Vignaud).

- **Projet de déploiement d'un service de vélos électriques en libre service**

La CPS a été retenue à l'appel à projet régional en faveur du vélo du quotidien pour le déploiement d'un service de vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service, sur le périmètre du campus Paris-Saclay. Ce projet est dimensionné en première approche à environ 800 vélos. Il est mené en coopération avec l'EPAPS et l'Université Paris-Saclay, dans l'objectif d'une mise en circulation pour fin 2019.

9. Aires d'accueil des gens du voyage

- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage**

La Communauté Paris-Saclay est en charge sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de l'aménagement, l'entretien et la gestion de 7 aires d'accueil pour les gens du voyage. Elle assure un suivi des installations et des départs ainsi qu'un accompagnement social des familles. Un projet d'aire d'accueil de grand passage permettant l'accueil estival est en cours de réflexion.

10. Développement économique

- **Développement des parcs d'activités et création d'emplois**

L'enjeu du territoire de la Communauté Paris-Saclay est de consolider le tissu économique existant par un accompagnement adapté aux besoins des entreprises : aide à l'implantation (accueil, démarches administratives, locaux disponibles), accompagnement en phase de développement avec la mise en place d'actions spécifiques (Local'Emploi, forum alternance...).

- **Le 30 à Massy**

Le développement de l'entrepreneuriat est un axe majeur de la stratégie de développement économique de la Communauté Paris-Saclay. Le service entrepreneuriat « Créa Paris-Saclay » est installé au sein d'un lieu dédié « Le 30 » à Massy, proposant des services d'accompagnement et d'animations à destination des porteurs de projets et jeunes entrepreneurs. Ouvert le 2 mai 2018, le 30 propose des espaces de travail collaboratifs (dits coworking, des bureaux privatifs (bureaux) et des salles de réunion à destination des porteurs de projet, entrepreneurs, télétravailleurs...

- **Le Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI)**

L'agglomération Paris-Saclay a choisi le SIMI à Paris pour faire valoir ses nombreux atouts du 5 au 7 décembre 2018. Ce rendez-vous est l'occasion de présenter l'offre complète à destination des professionnels, entreprises et investisseurs attirés par l'écosystème Paris-Saclay pouvant s'appuyer sur un service dédié pour réussir leur implantation.

- **Le Marché International des Professionnels d'Immobilier (MIPIM)**

La Communauté Paris-Saclay était présente au Marché International des Professionnels d'Immobilier (MIPIM) du 13 au 16 mars 2018 au Palais des Festivals de Cannes, pour présenter son offre complète à destination des professionnels et les nombreuses possibilités d'installation sur ce territoire aux atouts exceptionnels.

- **Techinnov**

Techinnov est le rendez-vous régional de l'innovation réunissant sur un même lieu tous les acteurs clés ; l'objectif étant de promouvoir l'attractivité de nos territoires en renforçant le potentiel d'innovation des entreprises, quelle que soit leur taille, leur filière, leur secteur ou leur marché. Pour son édition 2018, la CPS a tenu un stand afin de valoriser ses partenaires et entreprises.

- **Paris-Saclay Invest**

L'équipe de Invest in Paris-Saclay est l'interlocuteur dans l'implantation et le développement des entreprises en apportant une réponse adaptée aux besoins en termes d'immobilier d'entreprise, de foncier, de recrutement, de finance, d'habitat... Invest in Paris-Saclay met son expertise au service des créateurs d'entreprises et les accompagne dans leurs projets en phase d'amorçage puis de décollage.

- **Drim'In Paris-Saclay**

Identifier et développer des partenariats et courants d'affaires entre start-up, PME, grandes entreprises, écoles et laboratoires de recherche est l'objectif n°1 de cet événement qui s'est tenu les 10 et 11 avril 2018. Au total, 12 défis avaient été posés par les 11 grands comptes partenaires: Afnor, Air Liquide, Bertin, EDF, Eiffage, Enedis, ENS, Général Electric, Safran, Saipem, Suez. 6 lauréats ont été primés par les membres du jury parmi lesquels l'équipe du défi Eiffage «Construction d'un quartier à énergie quasi nulle » et l'équipe du défi Suez « Comment tirer les bénéfices d'une eau plus douce? » récompensés par la Communauté Paris-Saclay et la CCI Essonne pour le prix Coup de Cœur.

- **Forum du recrutement en apprentissage dans l'enseignement supérieur**

Ce forum organisé depuis 2011 dans la zone d'activités de Courtabœuf, favorise la rencontre entre les étudiants futurs apprentis et les entreprises locales. Cette action répond aux objectifs fixés par la CPS de renforcer les liens durables entre l'enseignement supérieur et les entreprises. Pour son édition 2018, 257 étudiants ont participé à cet événement et ont pu rencontrer en direct les 26 entreprises présentes.

- **Le GATE (Guichet d'Accueil des Talents Etrangers)**

La création du GATE (Guichet d'Accueil pour les Talents Etrangers) permet d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants, scientifiques et salariés internationaux, renforçant ainsi l'attractivité à l'international du territoire. Désormais un interlocuteur unique proposera une offre de services intégrés répondant aux diverses problématiques d'installation : logements adaptés, titres de séjours, impôts et taxes, comptes en banque, scolarité des enfants, cours de français, transports, sorties culturelles...La CPS soutient cette initiative, portée par l'Etat, l'Université Paris-Saclay et Science Accueil.

- **Start-up for kids**

La mission de Start-up For Kids (6-15 ans) : préparer les jeunes au monde de demain dans l'égalité des chances pour tous. Révolution du numérique, évolution des comportements, des métiers, des recherches en neurosciences...Tous ces changements interrogent tant les professionnels de l'enseignement que les parents et leurs enfants. L'édition 2018 organisée par la CPS, une 1^{ère} sur notre territoire, a permis à 3000 participants sur 3 jours, dont 600 scolaires, de mieux appréhender ces questions au travers de rencontre, d'ateliers, d'hackathon et de conférences.

11. Les voiries et les circulations douces

- **Schéma directeur des circulations douces**

Le schéma communautaire des circulations douces présentant la feuille de route de la Communauté Paris Saclay en matière de création d'aménagements cyclables, de déploiement de services aux usagers et d'animation de la politique « vélo » a été adopté en Conseil communautaire le 27 juin 2018. Il prévoit un programme d'investissement, élaboré en concertation avec les villes et les usagers permettant de solliciter les subventions nécessaires auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre de son Plan Vélo et du Département de l'Essonne.

Un budget de 12 M€ est prévu au PPI sur la période 2018-2022.

- **Convention de partenariat pour l'organisation d'ateliers vélos sur le territoire et attribution d'une subvention à l'association Ressourcerie la collective**

Dans le cadre de la politique vélo de la Communauté Paris-Saclay, la Communauté Paris-Saclay finance la tenue d'ateliers d'entretien et d'auto-réparation de vélos animés par un réseau d'associations d'insertion, impliquées dans une démarche d'économie circulaire. Ces ateliers seront proposés aux villes et aux entreprises du territoire. Une vingtaine d'ateliers se sont déroulés en 2018.

- **Adhésion au club des villes et territoires cyclables**

La Communauté Paris-Saclay adhère en 2018 au Club des Villes et Territoires Cyclables qui a pour objet de créer une dynamique entre les villes françaises et d'Europe, afin d'agir pour faciliter, sécuriser et développer la circulation des cyclistes, notamment en milieu urbain.

- **Inscription du périmètre de la Communauté d'agglomération dans le projet de dispositif de location longue durée de vélos à assistance électriques mis en place par Ile-de-France Mobilités**

Afin de favoriser la bascule des Franciliens vers le vélo, notamment lors des trajets domicile-travail, Île-de-France Mobilités développe un nouveau service de location longue durée de vélos à assistance électrique.

IV. La préservation des milieux, de la biodiversité et des ressources – impacts et bilans des politiques publiques

1. Les déchets

- **Marché de collecte séparative sur les communes de Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson et Wissous**

La Communauté d'agglomération a profité des dates de fin des marchés de collecte des communes très proches afin de lancer un nouveau marché de collecte unique. L'objectif de ce groupement est de permettre au collecteur retenu de mutualiser les moyens et d'optimiser les tournées. Ainsi, cela permet d'obtenir des économies d'échelles, à la fois des économies financières mais aussi des économies environnementales. En effet, la mutualisation des moyens permet de réduire le nombre de bennes à avoir sur le territoire. De plus, les tournées optimisées permettent de réduire la consommation de carburant.

2. La biodiversité

- **Valorisation des actions de biodiversité en ville**

Dans le cadre des Randos durables 2018, 52 randonnées et visites-découvertes sont organisées par les services des communes, les associations sur l'ensemble du territoire de la Communauté Paris-Saclay. L'objectif de ces randonnées est de favoriser la découverte du territoire sous l'angle Nature et Biodiversité et de privilégier l'approche pédagogique en proposant exclusivement des randonnées

guidées assurées par les partenaires locaux, scientifiques et experts en écologie. (1500 randonneurs à ces visites).

- **Soutien à la création d'un observatoire ornithologique**

D'une superficie de 35 ha, les étangs de Saclay, inscrits dans l'inventaire ZNIEFF de type 1 ont un intérêt ornithologique majeur. Dans un objectif d'éducation à l'environnement par l'accueil de visites de scolaires, la Ville de Saclay est pilote d'un projet d'aménagement d'un observatoire. La Communauté Paris-Saclay soutient celui-ci au travers de son ingénierie technique, aux côtés de la DGA EP et du Conseil départemental de l'Essonne notamment. Un marché est lancé par la Mairie de Saclay pour la réalisation de plans et construction d'un observatoire ornithologique et l'aménagement des infrastructures associées (terrassement, sentier et parking).

- **Subvention à l'Agence régionale la Biodiversité Ile-de-France**

Dans la cadre de son action en faveur de la préservation de la biodiversité, la Communauté Paris-Saclay subventionne l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France, association ayant pour objet la mise en place et la gestion d'un système d'observation sur les écosystèmes et leur évolution en termes de biodiversité, de ressources naturelles et géologiques, de patrimoine naturel et d'impact du changement climatique pour l'ensemble du territoire d'Ile-de-France. Un représentant de la Communauté Paris-Saclay a été désigné au sein du comité de partenaires de l'ARB IDF.

- **Adhésion au CAUE de l'Essonne**

Au vu des orientations de la politique Agriculture de la Communauté Paris-Saclay et de la volonté des élus de garantir la qualité paysagère des espaces agricoles, des franges boisées et des grandes perspectives, la Communauté Paris-Saclay adhère au CAUE pour la mise en oeuvre d'un programme d'action sur le paysage au CAUE de l'Essonne (convention assortie d'une subvention).

3. La qualité de l'air et la lutte contre l'exposition au bruit

- **Le diagnostic croisé AIR et BRUIT du territoire de Paris-Saclay**

Ce dispositif de mesure a pour objectif de doter la collectivité d'éléments tangibles sur les niveaux d'exposition et les principaux secteurs à enjeu afin de mettre en place des actions concrètes dans le but de limiter ces pollutions. Afin d'identifier de manière fine les secteurs à enjeux tant en qualité de l'air qu'en bruit, Bruitparif et Airparif ont établi un diagnostic du bruit et de l'air à partir des données existantes dont les deux organismes disposent. Celui-ci a été transmis à la collectivité en février 2018 et présenté aux élus en avril 2018 en Commission élargie.

- **Les mesures complémentaires AIR et BRUIT**

Sur la base du diagnostic croisé de l'exposition au bruit et de la qualité de l'air sur le territoire, et en complément des cartes stratégiques de bruit, Bruitparif et Airparif ont proposé un plan d'échantillonnage de 30 points de mesure complémentaires. Des mesures ont été réalisées dans le cadre de la campagne SURVOL qui s'est déroulé entre mi-août et fin septembre 2018. Ce sont donc les cartes stratégiques réglementaires complétées par les résultats de la campagne de mesure demandée par les élus qui sont soumises à l'approbation de ceux-ci en Conseil communautaire le 28 novembre 2018.

- **Une enquête d'évaluation des nuisances sonores**

En complément, dans le cadre de la réalisation du diagnostic, et en vue d'en tirer un bilan reprenant les enjeux soulevés au plus près du terrain, une enquête d'évaluation des nuisances sonores résultant des infrastructures de transport routier, aérien et ferré a été envoyée en mars 2018 par les services de la Communauté Paris-Saclay à l'ensemble des maires des communes du territoire afin de cerner au plus juste les réalités et les besoins locaux. Toutes ces informations (cartes stratégiques de bruit, relevés complémentaires, conclusions de l'enquête auprès des communes) serviront à l'élaboration du Plan de Prévention Bruit dans l'Environnement (PPBE).

- **Participation aux différentes instances de concertation locale**

La Communauté Paris-Saclay est représentée dans les différentes instances de consultation (Commission Consultative pour l'environnement (CCE) d'Orly, CCE de Toussus-le-Noble et de Vélizy-Villacoublay, Commission consultative d'aide aux riverains (CCAR)) et doit veiller, en collaboration avec les autres collectivités, au maintien des dispositions en faveur de la réduction des nuisances (couvre-feu nocturne, trajectoires de décollage, nombre de mouvements annuels, etc.).

- **Participation à la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'Île-de-France**

Après avoir été présenté en mars 2017 à l'ensemble des membres du Comité stratégique de pilotage de la révision du PPA, le projet de PPA a été soumis aux membres de la Commission Développement durable, Transition énergétique, Hydraulique, Agriculture et Protection de l'environnement.

4. L'eau et les espaces naturels

- **La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

La Communauté Paris-Saclay exerce en tant qu'EPCI à fiscalité propre la compétence obligatoire GeMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle est autorisée à prélever la taxe GeMAPI dont le produit sera versé aux syndicats de rivières SIAHVY, SIAVB et SIVOA suite au transfert de la compétence GeMAPI.

5. Le développement de pratiques agricoles responsables et la prise en compte de la dimension paysagère du territoire

- **Le soutien à l'installation et à la diversification des activités agricoles**

- Attribution du fonds d'aide agricole (2 dossiers instruits sur 2018 pour un montant de 6 000 €)
- Subvention et convention avec la couveuse d'activité « Le Champ des Possibles »
- Réunions de travail avec les communes sur l'installation de nouveaux projets agricoles
- Accompagnement du projet d'installation d'une ferme ovine sur le site de la future ferme photovoltaïque de Marcoussis

- **Le projet alimentaire territorial**

La communauté Paris-Saclay est engagée avec les territoires de Versailles Grand Parc et St Quentin en Yvelines dans un projet alimentaire territorial soutenu par le Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation. Ce projet a pour objectif de soutenir les actions visant à renforcer la production agricole locale, à développer les liens entre producteurs et consommateurs et à favoriser l'accès à tous à une alimentation de qualité. Ce projet est coordonné par l'association Terre et Cité.

- **Soutien aux associations d'accompagnement et de promotion de l'agriculture locale**

La Communauté Paris-Saclay adhère et soutient deux associations locales de promotion de l'agriculture : Terre et Cité et le Triangle Vert. Des conventions de partenariat précisent les actions à mettre en œuvre : accompagnement des installations et transmissions agricoles, montage de dossiers de subventions avec les porteurs de projets agricoles, animation et promotion, implication dans le projet alimentaire territorial, etc.

- **Soutien aux Jardins de Cocagne du territoire**

La Communauté Paris-Saclay soutient deux associations d'insertion par l'agriculture : Les Potagers de Marcoussis et l'Association Paris Cocagne (Jardin de cocagne de Vauhalla). Des conventions de partenariat précisent les actions à mettre en œuvre : développement de la main d'œuvre en insertion, investissement dans des outils de transformation, formation, etc. Par ailleurs, la création d'un point de dépôt des légumes de Cocagne dans plusieurs épiceries sociales du territoire permet est une action qui contribue au projet alimentaire territorial

- **Soutien aux projets d'agriculture urbaine**

La Communauté Paris-Saclay a apporté son soutien technique à l'organisation des Journées régionales de l'agriculture urbaine qui se sont tenues à Igny le 30 juin 2018.

- **Les protections foncières**

La Communauté Paris-Saclay participe aux travaux relatifs à la ZPNAF. Un programme d'action est établi qui a dynamisé les projets agricoles. Par ailleurs, une Charte précise la portée de la ZPNAF en réaffirmant la non-urbanisation de la zone tout en permettant le développement de nouveaux projets agricoles.

- **Soutien au projet de "La Fabrique du Lieu" sur les franges paysagères**

Dans le cadre du programme LEADER du Plateau de Saclay, un collectif de paysagiste, « La Fabrique du Lieu », a proposé un projet portant sur les franges paysagères sur les communes de Villiers-le-Bâcle, Châteaufort (Versailles Grand-Parc) et Magny-les-Hameaux (Saint-Quentin-en-Yvelines). Ce projet a pour objectif de mettre en place des aménagements en faveur du paysage et de la biodiversité, en partenariat avec les communes et les habitants. Ce projet bénéficie déjà du soutien de la Fondation de France et va candidater au programme LEADER. Un soutien de la Communauté Paris-Saclay a été décidé pour compléter les financements.

- **Living Lab**

La Communauté Paris-Saclay est impliquée dans le Living Lab, ou Laboratoire vivant, destiné à favoriser les liens entre acteurs de la recherche, agriculteurs, associations et collectivités (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines et Paris-Saclay), sur des thématiques portant sur la relation urbain / rural : la valorisation locale des bio déchets et l'économie circulaire, la préservation des ressources (eau, biodiversité), la contribution de l'agriculture et de la forêt au stockage du carbone, l'évolution des modes de consommation, ... Un séminaire de travail a eu lieu le 10 juillet 2018 pour engager la démarche.

B. La collectivité exemplaire et responsable

1. Les ressources humaines et le développement de l'emploi

- **Comité National d'Action Sociale**

La Communauté d'Agglomération prend chaque année en charge le coût de l'adhésion des agents au Comité National d'Action Sociale (CNAS) qui propose une offre de prestations dans le domaine des loisirs, des services à la personne, du secours matériel et de la prise en compte du handicap.

- **Télétravail**

Le règlement intérieur stipule que la Communauté Paris-Saclay autorise le télétravail (pas plus d'1 jour au cours d'une même semaine de travail).

- **Titres restaurants**

Les titres-restaurant font l'objet d'un co-financement entre la Communauté Paris-Saclay et les collaborateurs bénéficiaires.

- **Distribution de chèques cadeau**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Communauté d'agglomération offre un chèque cadeau à chaque agent.

- **Prise en charge partielle des frais de transports en commun**

La Communauté Paris-Saclay participe au financement de la protection sociale complémentaire des agents, pour la couverture des risques « santé » et « prévoyance ».

- **Instauration d'une indemnité kilométrique vélo**

La loi prévoit que les frais des salariés qui se rendent à leur travail en vélo peuvent être pris en charge en tout ou partie par l'employeur via le paiement d'une indemnité kilométrique vélo (IKV). C'est chose faite à la Communauté Paris-Saclay depuis juin 2018.

- **Démarche de co-construction pour l'amélioration du fonctionnement interne**

Une charte des valeurs a été communiquée à tous les agents durant l'été 2018. Ces valeurs traduisent l'état d'esprit qui anime les agents de la Communauté d'agglomération au quotidien, dans l'accomplissement de leurs missions mais également dans leurs rapports au travail, avec les partenaires institutionnels et les habitants et usagers du territoire.

- **Charte d'accompagnement des agents de la Communauté Paris-Saclay**

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'engage à accompagner chaque agent dans sa prise de poste, dans son management, dans le développement de ses compétences par un accès facilité à la formation, dans l'individualisation de sa carrière, dans son souhait de mobilité, dans les problématiques de santé au travail,...

- **Présentation du rapport sur l'égalité femmes-hommes**

Prévu par la loi du 12 mars 2012 et précisé par le protocole d'accord du 8 mars 2013, le Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique présente l'actualité de la politique d'égalité. La Communauté Paris-Saclay a approuvé le sien en Conseil communautaire de février 2018.

- **Signature de l'accord de règlement des cotisations des agents de la Communauté d'agglomération à la mutuelle générale santé (MGS)**

La Communauté d'agglomération participe au financement de la protection sociale complémentaire pour la couverture des risques « santé » et « prévoyance ».

- **Accueil des volontaires en Service Civique dans les services communautaires**

La Communauté Paris-Saclay considérant que l'accueil de jeunes en Service civique permet leur engagement au service de la collectivité en mettant en œuvre des projets renforçant la cohésion sociale sur le territoire communautaire et en apportant une dynamique complémentaire à l'action des agents communautaires, elle a décidé de mettre en place le dispositif à compter du 1^{er} mai 2018 sur la base d'un contrat d'engagement de service civique d'une durée de 6 à 12 mois.

2. La communication interne et la convivialité

- **Soirée Vœux du personnel**

Le 2 février 2018 a eu lieu la traditionnelle soirée des vœux du personnel de la Communauté Paris-Saclay, temps forts attendu par les agents pour son caractère convivial et festif.

- **Amicale du personnel**

L'association Amicale de l'Agglomération a pour but de développer les liens de convivialité entre les agents, de susciter et de promouvoir toutes initiatives culturelles, sportives ou de loisirs à destination des agents et de leurs proches. Un large choix d'activités est proposé, pour tous les publics et tous les goûts (culture, sports et activités de plein air, manifestations conviviales : barbecue, Beaujolais, crêpes-party, galette des rois...).

- **Livraison de paniers légumes bio**

Les agents ont la possibilité de se faire livrer au siège de la Communauté Paris-Saclay et à une fréquence hebdomadaire, des paniers légumes issus des Jardins de Cocagne du Limon à Vauhallan.

3. La commande publique

- **Incitation à la dématérialisation**

La Communauté Paris-Saclay utilise une plateforme dématérialisée pour publier ses appels d'offres mais également pour recevoir les offres des candidats : achatpublic.com.

- **Dématérialisation du contrôle de légalité**

La solution E-legalite.com est un tiers de télétransmission homologué par le Ministère de l'Intérieur, dont l'objectif est de transporter en mode sécurisé des actes réglementaires et budgétaires vers les Préfectures. Parmi les avantages de cette dématérialisation, on compte la réduction des coûts d'impression et d'affranchissement.

- **Critère d'attribution ou condition d'exécution**

Des critères favorisant la prise en compte du développement durable et de la protection de l'environnement, ainsi que la responsabilité sociale des acheteurs publics, sont mentionnés dans les pièces de marchés. Dans l'exécution de certains marchés, des heures d'insertion sont parfois obligatoires.

4. Le Secrétariat général

- **Dématérialisation des Conseils communautaires et Bureaux communautaires**

Les convocations aux conseils communautaires ne sont plus envoyées par courrier mais par e-mail et les dossiers de présentation et annexes sont fournis sur format numérique et non en version papier. Les élus ont à leur disposition une tablette numérique sur laquelle ils peuvent suivre le déroulement de la séance et télécharger des documents. Celles-ci vont permettre d'éliminer l'utilisation de papier et de cartouches d'encre.

5. La gestion durable du patrimoine de la collectivité

• **Véhicules**

- Flotte de Vélos à Assistance Electrique : Les agents disposent de 4 Vélos à Assistance Electrique pour leurs déplacements professionnels
- Flotte de véhicules : La Communauté Paris-Saclay met à disposition des agents 6 véhicules hybrides (Yaris) et 6 véhicules électriques (6 Renault Zoé et 1 Renault Kangoo).

• **L'éclairage public**

La Communauté Paris-Saclay œuvre aux travaux de réfection et d'entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore (éclairage Leds ou fluos par tubes T8)

• **Un diagnostic énergétique du patrimoine de la Communauté Paris-Saclay**

La Communauté Paris-Saclay a signé une convention avec l'ALECOE pour la réalisation d'un diagnostic et la réalisation de travaux sur le patrimoine de la collectivité

• **Marché relatif aux travaux d'entretien, de création des espaces verts et d'entretien du patrimoine arboricole sur le territoire**

Les marchés relatifs aux travaux d'entretien, de création des espaces verts et d'entretiens du patrimoine arboricole signés par la Communauté Paris-Saclay intègrent des clauses environnementales.

6. Les finances publiques

• **La dématérialisation des factures**

Devenu un élément important de la stratégie de réduction des coûts de la collectivité, la dématérialisation des factures offre l'avantage de réduire l'utilisation de papier.

C. La mise en application des principes de développement durable

1. L'organisation du pilotage des politiques publiques et des actions internes

- ***La Commission 3 « Développement durable / Transition énergétique / Hydraulique / Agriculture / Protection de l'environnement »***

Elle intervient en amont du Bureau communautaire. Elle est chargée d'instruire les projets et les affaires relevant de sa compétence et rend un avis consultatif. Les Conseillers communautaires participent au travail de cette Commission.

- ***Groupe des Référents Développement durable***

Les Référents Développement durable des communes de l'Agglomération se réunissent une fois par trimestre pour traiter des sujets portant sur le développement durable mais n'étant pas forcément abordés en Commission. L'idée est d'ouvrir aux acteurs locaux du territoire, élus ou pas, la réflexion sur le développement durable du territoire.

2. La participation de la société civile et des agents à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques

- ***Le Conseil de développement***

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative. Il rassemble 85 membres bénévoles issus de la société civile qui sont associés aux grands projets de la Communauté d'agglomération. Leurs avis et propositions permettent de conforter l'action communautaire dans les besoins et enjeux locaux. Issue de la loi NOTRe, le Conseil de développement contribue également à l'évaluation des politiques publiques.

Les membres sont répartis au sein de 6 collèges représentant une large diversité d'acteurs du territoire :

- Organismes scientifiques, de recherche et de formation
- Chambres consulaires, des entreprises et des partenaires économiques
- Associations locales, départementales ou régionales
- Syndicats de salariés et d'employeurs
- Bailleurs et syndicats de copropriété
- Personnalités qualifiées

La Communauté Paris-Saclay a notamment décidé d'associer son Conseil de développement à sa candidature pour l'accueil du Village global de l'Exposition universelle de 2025. L'objectif étant de construire un projet largement partagé et de l'inscrire dans une dynamique collective.

3. L'approche transversale

- ***Service Transport et Mobilités***

La mobilité est au cœur des besoins des habitants, actifs, scolaires, étudiants. La capacité à relier les équipements publics, les zones d'emploi, de commerces, de loisirs est une composante de l'attractivité d'un territoire et de son image. La transversalité de cette compétence en interne est quotidienne. Les actions engagées sur les transports intègrent obligatoirement une connaissance de l'ensemble du projet de territoire. Des échanges internes réguliers dans le cadre de réunions mensuelles permettent ce partage et cette parfaite imbrication.

- ***Service Habitat***

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local de l'Habitat, des objectifs chiffrés de rénovation énergétique de l'habitat existant sont définis. Les objectifs du SDRIF imposent la rénovation de 2,5% du parc existant

par an. Sur cette base un objectif opérationnel quantitatif sera inscrit dans le Programme local de l'Habitat. L'observatoire de logement permettra de suivre la réalisation de cette action.

- **Service Développement numérique et SIG**

- Facilitation des nouveaux usages numériques via la mise en œuvre d'un portail Open Data et d'un portail SIG mutualisés entre l'agglomération et les villes
- Expérimentation Internet des Objets en partenariat avec l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay et Nokia pour mettre en place des nouveaux services permettant notamment de lutter contre les différentes formes de nuisance, de réduire les factures et consommations énergétiques, de mieux maîtriser la consommation des fluides.
- Partenariats avec Orange, IRT, Mines Telecom pour la valorisation de l'innovation numérique et répondre notamment aux problématiques de la mobilité, de l'énergie, de l'environnement.

- **Service Agriculture et Paysage**

- Mise en place d'un approvisionnement local en légumes bio dans les épiceries sociales du territoire
- Valorisation des surplus agricoles dans les épiceries sociales du territoire

Conclusion

La force de la Communauté Paris-Saclay réside dans son ambition partagée, sa capacité d'innovation et sa volonté affirmée d'exploration de nouvelles pistes de travail, garantes de sa faculté à renforcer progressivement ses politiques et actions de développement durable alliant aspects sociaux, économiques et environnementaux.